

8451.90

8451.90.aa Un changement à ce numéro tarifaire de tout autre numéro tarifaire.

8451.90.bb Un changement à ce numéro tarifaire de tout autre numéro tarifaire.

8451.90 Un changement à cette sous-position de toute autre position.

84.52 Un changement à cette position de toute autre position; ou

Un changement à l'une des sous-positions 8452.10-8452.29 des sous-positions 8452.30-8452.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à condition qu'au moins une catégorie de matières identiques ou similaires prévues aux sous-positions 8452.30-8452.90 soit originaire.

84.53 Un changement à cette position de toute autre position; ou

Un changement à l'une des sous-positions 8453.10-8453.80 de la sous-position 8453.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à condition qu'au moins une catégorie de matières identiques ou similaires prévues à la sous-position 8453.90 soit originaire.

84.54 Un changement à cette position de toute autre position; ou

Un changement à l'une des sous-positions 8454.10-8454.30 de la sous-position 8454.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à condition qu'au moins une catégorie de matières identiques ou similaires prévues à la sous-position 8454.90 soit originaire.

84.55 Un changement à cette position de toute autre position; ou

Un changement à l'une des sous-positions 8455.10-8455.22 des sous-positions 8455.30-8455.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à condition qu'au moins une catégorie de matières identiques ou similaires prévues aux sous-positions 8455.30-8455.90 soit originaire.